Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_17_CG-DE

2023 - 17

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :

16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents :14
Exprimés :15

Objet :

Approbation des comptes de gestion 2022 (commune, chaufferie, forêts, eau/assainissement et lotissement)

Vote à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le comptable public accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu les comptes administratifs 2022;

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022, par le comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean VALLEY

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_18_AFF_COM-BF

2023 - 18

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :

16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Affectation des résultats budget communal

Vote à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.
Présents : MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre
Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats CA 2021	Part affecté à l'investissement	Résultats 2022	Restes à réaliser	Chiffres affectation résultats
Investissement	-11 973,25		-3 148,68		115 121,93
Fonctionnement	130 240,66		96 978,81		215 246,22

Le résultat d'investissement cumulé est de : **- 15 121,93 € (001 DI)**
Le résultat de fonctionnement cumulé est de : **215 246,22 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Décide d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022	215 246,22 €
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	15 121,93 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent report&é de fonctionnement (ligne 002)	200 124,29 €
Total affecté au c/1068 :	15 121,93 €
Déficit global cumulé au 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Le Maire
Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_18_AFF_COM**
Objet :	**affectation des résultats commune + flux**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_18_AFF_COM-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_18_AFF_COM-BF-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA 2022 Commune.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_18_AFF_COM-BF-1-1_1.xml	text/xml	83.6 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_18 affectation commune.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_18_AFF_COM-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	101.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 12h04min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 avril 2023 à 12h04min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 12h04min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 12h05min31s	Reçu par le MI le 2023-04-06

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_AF2_CHA-BF

2023 - 19

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT LURE

CANTON HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation : 17/03/2022

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Affectation des résultats budget Chaufferie

Vote à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 ,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats CA 2021	Part affecté à l'investissement	Résultats 2022	Restes à réaliser (RAR)		Solde des RAR	Disponible
INV	-10 545,08		- 5 055,36	- 38 647,40	D	71 352,60	55 752,16
				110 000,00	R		
FONC	2 821,38	2 821,38	9 965,76				9 965,76

Le résultat d'investissement cumulé est de : **- 15 600,44 €**
Le résultat de fonctionnement cumulé est de : **9 965,76 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).
Décide d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022	9 965,76 €
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	9 965,76 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent report&é de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/1068 :	9 965,76 €
Déficit global cumulé au 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_AF2_CHA**
Objet :	**affectation des résultats chaufferie**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_AF2_CHA-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_AF2_CHA-BF-1-1_0.xml	text/xml	992 o
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA 2022 Chaufferie bis.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_AF2_CHA-BF-1-1_1.xml	text/xml	36.4 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_19 affectation Chaufferie.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_AF2_CHA-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	101.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 avril 2023 à 11h30min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 avril 2023 à 11h30min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 avril 2023 à 11h30min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 avril 2023 à 11h30min41s	Reçu par le MI le 2023-04-07

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_20_AFF_FOR-BF

2023 – 20

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
17/03/2022

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Affectation des résultats budget Forêts

Vote à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID -GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

	Résultats CA 2021	Part affecté à l'investissement	Résultats 2022	Restes à réaliser	Affectation des résultats
Investissement	-15 782,50		7 158,43		- 8 624,07
Fonctionnement	185 195,55	-15 782,50	6 339,11		175 752,16

Le résultat d'investissement cumulé est de : **- 8 624,07 € (001 DI)**
Le résultat de fonctionnement cumulé est de : **175 752,16 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Décide d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022	175 752,16 €
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	8 624,07 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent report&é de fonctionnement (ligne 002)	167 128,09 €
Total affecté au c/1068 :	8 624,07 €
Déficit global cumulé au 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_20_AFF_FOR**
Objet :	**Affectation des résultats Forêts + flux**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_20_AFF_FOR-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_20_AFF_FOR-BF-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA 2022 Forêt.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_20_AFF_FOR-BF-1-1_1.xml	text/xml	28.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_20 affectation Forêts.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_20_AFF_FOR-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	101.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 12h07min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 avril 2023 à 12h07min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 12h07min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 12h07min58s	Reçu par le MI le 2023-04-06

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_21_AFF_EAU-BF

2023 - 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Affectation des résultats budget Eau / Assainissement

Vote à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre
Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats CA 2021	Part affecté à l'investissement	Résultats 2022	Restes à réaliser (RAR)		Solde des RAR	Affectation de résultat
INV	102 988,91		23 532,32	54 586,01	D	- 14 586,01	111 935,22
				40 000,00	R		
FONC	24 423,17		- 13 071,48				11 351,69

Le résultat d'investissement cumulé est de : **126 521,23 € (001 RI)**
Le résultat de fonctionnement cumulé est de : **11 351,69 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).
Décide d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022	11 351,69 €
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent report&é de fonctionnement (ligne 002)	11 351,69 €
Total affecté au c/1068 :	- €
Déficit global cumulé au 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Le Maire
Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault BL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_21_AFF_EAU**
Objet :	**Affectation des résultats Eau Assainissement + flux**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_21_AFF_EAU-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_21_AFF_EAU-BF-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA 2022 EAU Assainissement.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_21_AFF_EAU-BF-1-1_1.xml	text/xml	34.5 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_21 affectation Eau Assainissement.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_21_AFF_EAU-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	103.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 12h08min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 avril 2023 à 12h08min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 12h08min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 12h08min58s	Reçu par le MI le 2023-04-06

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_22_AFF_LOT-BF

2023 - 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Affectation des résultats
budget
lotissement « Sous l'étang »

Vote à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 ,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats CA 2021	Part affecté à l'investissement	Résultats 2022	Restes à réaliser	Affectation des résultats
Investissement	-45 168,74		-20 105,60		- 65 274,34
Fonctionnement	40 235,00		92 375,19		132 610,19

Le résultat d'investissement cumulé est de : **- 65 274,34 € (001 DI)**
Le résultat de fonctionnement cumulé est de : **132 610,19 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).
Décide d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022	132 610,19 €
Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	65 274,34 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent report&é de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/1068 :	 67 335,85 € 65 274,34 €
Déficit global cumulé au 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_22_AFF_LOT**
Objet :	**Affectation Résultats Lotissement sous étang + flux**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_22_AFF_LOT-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_22_AFF_LOT-BF-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA 2022 LOT.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_22_AFF_LOT-BF-1-1_1.xml	text/xml	26.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_22 affectation lot sous étang.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_22_AFF_LOT-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	84.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 12h09min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 avril 2023 à 12h09min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 12h09min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 12h15min16s	Reçu par le MI le 2023-04-06

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF

2023 - 23

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 13
Exprimés : 14

Objet :

Compte administratif 2022
Budget commune

Vote à l'unanimité

Le Maire ne prend pas part au vote

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire est sorti de la salle durant le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DUVERNOY Pierre, délibérant sur le compte administratif commune de l'exercice 2022, dressé par M. VALLEY Jean, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le vote à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2022 s'établit comme suit :

Section fonctionnement :	Dépenses :	442 729,51 €
	Recettes :	539 708,32 €
	Résultat :	**+ 96 978,81 €**
Section d'investissement :	Dépenses :	80 033,07 €
	Recettes :	76 884,39 €
	Résultat :	**- 3 148,68 €**
Total général :	Dépenses :	522 762,58 €
	Recettes :	616 592,71 €
	Résultat:	**93 830,13 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean VALLEY

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par le Président
A, Champey
le 22/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, Champey le 22/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MME DAVID Emmanuelle	
MME DESGRANGES Sylvie	
MME GENTER Colette	
MME NINI Angélique	
MME RAIBER Corinne	
MME VUILLEMOT Céline	
MR DUVERNOY Pierre	
MR HASENFRATZ Laurent	
MR HENRY Jean-Pierre	
MR KUNTZ Christian	
MR LEBOURG Roland	
MR PERRIN Claude	
MR PRADA PRADA Jonathan	
MR THIEBAUD Pierre	
MR VALLEY Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/23 et de la publication le 30/03/23

CHAMPEY, le 22/03/2023

Le Maire

MAIRIE DE CHAMPEY (Haute-Saône)

Jean VALLEY

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_CA_COM**
Objet :	**Vote du compte administratif commune 2023**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-21700121300016-070047-CA-2022-30032023000000.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF-1-1_1.xml	text/xml	83.6 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_23 CA 2022 Commune.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	81.6 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : pages signatures CA commune.pdf Nom métier : 71_AN-070-217001213-20230322-2023_CA_COM-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	93.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 11h56min24s	Dépôt initial

En attente de transmission	4 avril 2023 à 11h56min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 11h57min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 12h07min52s	Reçu par le MI le 2023-04-04

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF

2023 -24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 13
Exprimés : 14

Objet :

Compte administratif 2022
Budget forêts

Vote à l'unanimité

Le Maire ne prend pas part au vote

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - - DESGRANGES – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire est sorti de la salle durant le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DUVERNOY Pierre, délibérant sur le compte administratif forêts de l'exercice 2022, dressé par M. VALLEY Jean, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le vote à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2022 s'établit comme suit :

Section fonctionnement :	Dépenses :	142 771,31 €
	Recettes :	149 110,42 €
	Résultat :	**6 339,11 €**
Section d'investissement :	Dépenses :	8 624,07 €
	Recettes :	15 782,50 €
	Résultat :	**7 158,4 3€**
Total général :	Dépenses :	151 395,38 €
	Recettes :	164 892,92 €
	Résultat:	**13 497,54 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire,

Le Maire
Jean VALLEY

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés 14
VOTES :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par le Président
A, Champey
le 22/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, Champey le 22/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MME DAVID Emmanuelle	
MME DESGRANGES Sylvie	
MME GENTER Colette	
MME NINI Angélique	
MME RAIBER Corinne	
MME VUILLEMOT Céline	
MR DUVERNOY Pierre	
MR HASENFRATZ Laurent	
MR HENRY Jean-Pierre	
MR KUNTZ Christian	
MR LEBOURG Roland	
MR PERRIN Claude	
MR PRADA PRADA Jonathan	
MR THIEBAUD Pierre	
MR VALLEY Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/23 et de la publication le 30/03/23
A CHAMPEY, le 22/03/2023

Le Maire

MAIRIE DE CHAMPEY 70400 (Hte-Saône)

Jean VALLEY

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_CA_FOR**
Objet :	**vote du compte administratif forêts**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-21700121300057-070047-CA-2022-30032023000000.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF-1-1_1.xml	text/xml	28.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_24 CA 2022 Forêts.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	81.9 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : page signatures CA forêts.pdf Nom métier : 71_AN-070-217001213-20230322-2023_CA_FOR-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	86.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 11h57min57s	Dépôt initial

En attente de transmission	4 avril 2023 à 11h57min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 11h58min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 11h58min47s	Reçu par le MI le 2023-04-04

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF

2023 – 25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 13
Exprimés : 14

Objet :

Compte administratif 2022
Budget eau/assainissement

Vote à l'unanimité

Le Maire ne prend pas part au vote

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire est sorti de la salle durant le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DUVERNOY Pierre, délibérant sur le compte administratif eau assainissement de l'exercice 2022, dressé par M. VALLEY Jean, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le vote à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2022 s'établit comme suit :

Section fonctionnement :	Dépenses :	121 989,54 €
	Recettes :	133 341,23 €
	Résultat :	**11 351,69 €**
Section d'investissement :	Dépenses :	61 874,94 €
	Recettes :	173 510,16 €
	Résultat :	**111 635,22 €**
Total général :	Dépenses :	183 864,48 €
	Recettes :	306 851,39 €
	Résultat :	**122 986,91 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean VALLEY

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par le Président
A Champey
le 22/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, Champey le 22/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MME DAVID Emmanuelle	
MME DESGRANGES Sylvie	
MME GENTER Colette	
MME NINI Angélique	
MME RAIBER Corinne	
MME VUILLEMOT Céline	
MR DUVERNOY Pierre	
MR HASENFRATZ Laurent	
MR HENRY Jean-Pierre	
MR KUNTZ Christian	
MR LEBOURG Roland	
MR PERRIN Claude	
MR PRADA PRADA Jonathan	
MR THIEBAUD Pierre	
MR VALLEY Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/23, et de la publication le. 30/03/23
A CHAMPEY, le 22/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

MAIRIE DE CHAMPEY (Hte-Saône)

Le Maire
Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault BL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_CA_EAU**
Objet :	**vote du compte administratif budget eau - assainissement**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-21700121300040-070047-CA-2022-30032023000000.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF-1-1_1.xml	text/xml	34.5 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_25 CA 2022 Eau Assainissement.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	81.6 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : page signatures CA eau - assainissement.pdf Nom métier : 71_AN-070-217001213-20230322-2023_CA_EAU-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	93.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 14h14min48s	Dépôt initial

En attente de transmission	4 avril 2023 à 14h14min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 14h14min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 14h20min24s	Reçu par le MI le 2023-04-04

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF

2023 - 26

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 13
Exprimés : 14

Objet :

Compte administratif 2022
Budget lotissement
Sous l'étang

Vote à l'unanimité

Le Maire ne prend pas part au vote

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire est sorti de la salle durant le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DUVERNOY Pierre, délibérant sur le compte administratif lotissement de l'exercice 2022, dressé par M. VALLEY Jean, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le vote à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2022 s'établit comme suit :

Section fonctionnement :	Dépenses :	65 274,34 €
	Recettes :	157 649,53 €
	Résultat :	**92 375,19 €**
Section d'investissement :	Dépenses :	65 274,34 €
	Recettes :	45 168,74 €
	Résultat :	**- 20 105,60 €**
Total général :	Dépenses :	130 548,68 €
	Recettes :	202 818,27 €
	Résultat	**72 269,59 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Le Maire
Jean VALLEY

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF

II – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

DZ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le Président,
A le Champey le 22/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A , le Champey le 22/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MME DAVID Emmanuelle	
MME DESGRANGES Sylvie	
MME GENTER Colette	
MME NINI Angélique	
MME RAIBER Corinne	
MME VUILLEMOT Céline	
MR DUVERNOY Pierre	
MR HASENFRATZ Laurent	
MR HENRY Jean-Pierre	
MR KUNTZ Christian	
MR LEBOURG Roland	
MR PERRIN Claude	
MR PRADA PRADA Jonathan	
MR THIEBAUD Pierre	
MR VALLEY Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/23 et de la publication le : 30/03/23
A CHAMPEY, le 22/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal

MAIRIE DE CHAMPEY 70000 (Hte-Saône)

Le Maire
Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_CA_LOT**
Objet :	**vote du compte administratif budget lotissement sous**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-21700121300099-070047-CA-2022-30032023000000.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF-1-1_1.xml	text/xml	26.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_26 CA 2022 lotissement sous étang.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	81.1 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : page signatures CA lot sous étang.pdf Nom métier : 71_AN-070-217001213-20230322-2023_CA_LOT-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	90.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 14h16min33s	Dépôt initial

En attente de transmission	4 avril 2023 à 14h16min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 14h16min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 14h22min18s	Reçu par le MI le 2023-04-04

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF

2023 – 27

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 13
Exprimés : 14

Objet :

Compte administratif 2022
Budget chaufferie

Vote à l'unanimité

Le Maire ne prend pas part au vote

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre

Mme GENTER Colette a été nommée secréta

Monsieur le maire est sorti de la salle durant le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DUVERNOY Pierre, délibérant sur le compte administratif chaufferie de l'exercice 2022, dressé par M. VALLEY Jean, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le vote à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2022 s'établit comme suit :

Section fonctionnement :	Dépenses :		48 646,22 €
	Recettes :		58 611,98 €
		Résultat :	**9 965,76 €**
Section d'investissement :	Dépenses :		56 806,11 €
	Recettes :		123 103,35 €
		Résultat :	**66 297,24 €**
Total général :	Dépenses :		105 452,33 €
	Recettes :		181 715,33 €
		Résultat:	**76 263,00 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Le Maire
Jean VALLEY

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES — D

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par le Président
A Champey
le 22/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, Champey le 22/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MME DAVID Emmanuelle	
MME DESGRANGES Sylvie	
MME GENTER Colette	
MME NINI Angélique	
MME RAIBER Corinne	
MME VUILLEMOT Céline	
MR DUVERNOY Pierre	
MR HASENFRATZ Laurent	
MR HENRY Jean-Pierre	
MR KUNTZ Christian	
MR LEBOURG Roland	
MR PERRIN Claude	
MR PRADA PRADA Jonathan	
MR THIEBAUD Pierre	
MR VALLEY Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/23 et de la publication le 30/03/23
A CHAMPEY, le 22/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Le Maire
Jean VALLEY

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault BL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_CA_CHAU**
Objet :	**vote du compte administratif Chaufferie**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-21700121300073-070047-CA-2022-30032023000000.xml Nom métier : 99_BU-070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF-1-1_1.xml	text/xml	36.4 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023_27 CA 2022 Chaufferie.pdf Nom métier : 70_DE-070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	81.5 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : page signatures CA chaufferie.pdf Nom métier : 71_AN-070-217001213-20230322-2023_CA_CHAU-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	90 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 11h59min25s	Dépôt initial

En attente de transmission	4 avril 2023 à 11h59min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 11h59min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 12h01min02s	Reçu par le MI le 2023-04-04

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_28_TAXES-DE

2023 – 28

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :

16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Vote des taux d'imposition 2023

VOTE :
à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le conseil municipal statuant sur les taux à fixer pour 2023, concernant les trois taxes directes locales relevant de sa compétence, après en avoir délibéré, et afin d'établir le budget primitif 2023, décide à l'unanimité, de fixer ces taux à savoir :

Taxe foncier bâti	taux	32,11 %
Taxe foncier non bâti	taux	33,10 %
Taxe habitation résidence secondaire :	taux	5,95 %

Ce qui donne un produit communal attendu de : 123 535 €.

dont
- 32 965 € de FNGIR
- 2 115 € d'allocations compensatrices
- 970 € de taxe d'habitation

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de CHAMPEY
Utilisateur : GRANDPERRIN Ghislaine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2023_28_TAXES**
Objet :	
Type de transaction :	Annulation
Date de la décision :	
Nature de l'acte :	n/a
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2
Identifiant unique :	070-217001213-20230322-2023_28_TAXES-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	362 o
Nom métier : 070-217001213-20230322-2023_28_TAXES-DE-6-1_0.xml		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 11h59min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 avril 2023 à 11h59min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 11h59min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 12h00min07s	Annulation reçue par le MI le 2023-04-06

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_28_2_TAXES-BF

2023 – 28

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :

16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés : 15

Objet :

Vote des taux d'imposition 2023

VOTE :
à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : Mme DESGRANGES
Procurations : Mme DESGRANGES a donné procuration à Mr DUVERNOY

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le conseil municipal statuant sur les taux à fixer pour 2023, concernant les trois taxes directes locales relevant de sa compétence, après en avoir délibéré, et afin d'établir le budget primitif 2023, décide à l'unanimité, de fixer ces taux à savoir :

Taxe foncier bâti	taux	32,11 %
Taxe foncier non bâti	taux	33,10 %
Taxe habitation résidence secondaire :	taux	5,95 %

Ce qui donne un produit communal attendu de : 123 535 €.

dont
- 32 965 € de FNGIR
- 2 115 € d'allocations compensatrices
- 970 € de taxe d'habitation

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Le Maire
Jean VALLEY

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

COMMUNE 121 CHAMPEY

ARRONDISSEMENT 70 LURE

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LUXEUIL

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	510 645	32,11	105,14	552 900	177 536	32,11	177 536
Taxe foncière non bâties (TFNB)	16 405	33,10	123,24	17 600	5 826	33,10	5 826
Taxe d'habitation (TH)	15 215	5,95	45,70	16 295	970	5,95	970
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		184 332
				Total	184 332		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	32,11		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	184 332 = 1	33,10		
Taxe d'habitation (TH)	184 332	5,95		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			2 116	0	32 965	-95 877	-60 797

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources a taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
184 332		-60 797		123 535

À VESOUL

Le 13 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,
DAVID TRUTET
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le 07 AVR. 2023

Pour la Préfecture,

Le 22 Mars 2023

Pour la Commune

MAIRIE DE CHAMPEY

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération ou des taux.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNE : **121 CHAMPEY**
ARRONDISSEMENT : **70 LURE**
TRÉSORERIE OU SGC : **SGC DE LUXEUIL**

N° 1259 COM (2)
TAUX
FDL
2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	411
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	135
d. Locaux industriels	634
Taxe foncière non bâtie	935
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour Mayotte	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	24 406
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	3 233
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION

a. Hors résid. principales et log. vacants	16 295
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>

3. PRODUITS DES IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	

5. RÉFORMES FISCALES

Taxe d'habitation :	
a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. TVA prévisionnelle	
c. Coefficient correcteur	0,461879

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau : national 11	Taux moyens communaux de 2022 au niveau : départemental 12	Taux plafonds de 2023 13	Taux des EPCI de 2022 14	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14) 15
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	43,09	107,73	2,59000	105,14
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	35,62	126,10	2,86000	123,24
Taxe d'habitation (TH)	22,98	16,83	57,45	11,75000	45,70
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de... au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux de CFE perçue en 2022 par la communau... d'agglomération. La communauté urbaine ou d... communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	...,E

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_28_2_TAXES-BF

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 070-217001213-20230322-2023_29_LUMA-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPEY

2023 – 29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

CANTON
HÉRICOURT-OUEST

Date de la convocation :
16/03/2023

Date d'affichage :

27/03/2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice :15
Présents : 14
Exprimés: 15

Objet :

Vente du lot N° b, c et e du lotissement « Sous Étang »

VOTE :

à l'unanimité

Séance du 22 Mars 2023

L'an deux mil vingt et trois et le vingt deux mars à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Présents : **Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - - DESGRANGES – GENTER - NINI - MM. HASENFRATZ - HENRY - KUNTZ – PRADA PRADA – THIEBAUD - Mmes. RAIBER – VUILLEMOT.
Absents : néant
Procurations :
Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

1/ La délibération du 6 juin 2018 par laquelle le prix des terrains du futur lotissement communal « Sous Étang » a été fixé à 75 € TTC le m².
2/ La délibération du 12 mai 2019 par laquelle le prix des parties de terrain non constructible des lots contigus avec la forêt sur 30 m de profondeur, a été fixé lui à 37,50 € TTC le m².

Le Maire informe le Conseil Municipal que :
- Les lot N°b, c et e composés :
  - d'une surface de 6a (lot e), non contigu à la forêt
- d'une surface de 8a37(lot b) et 1a14(lot c) , contigu à la forêt
ont trouvés preneur en les personnes de Mr LUTZ Benjamin et Mr MARTIN Cyril.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De vendre les lot N°b, c et e d'une surface de 6a (lot e), non contigu à la forêt et d'une surface de 8a37(lot b) et 1a14(lot c), contigu à la forêt à Messieurs LUTZ Benjamin et MARTIN Cyril pour un montant de 80 662,50 € TTC.
- D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHAMPEY
70400 (Hte-Saône)